

La CADES lance une nouvelle émission obligataire à 15 ans d'un montant de 3,5 milliards d'euros

Communiqué de presse

La Cades a lancé une émission de référence de 3,5 milliards d'euros à taux fixe, qui a reçu un accueil très favorable des investisseurs. Il s'agit du deuxième emprunt de référence en euros cette année.

Le prix de cette émission, à échéance 25 octobre 2021, a été fixé le 11 juillet 2006 à 99.537 %, pour un taux facial de 4,375 % et un taux investisseur de 4,419 %, correspondant à un écart par rapport au taux moyen du swap de même maturité de moins 5 points de base et 18,8 points de base au dessus de l'OAT 3,75 % Avril 2021 soit environ 17,5 points de base au dessus de la courbe interpolée.

Le prix de cette nouvelle émission a pu être fixé moins d'1 jour et demi après son lancement grâce à l'excellent développement de la construction du livre d'ordre.

La CADES a mandaté BNP Paribas, Barclays Capital, Citigroup et Crédit Suisse pour diriger cette opération, avec un groupe de six autres banques.

Conformément à la stratégie de diversification de la CADES, le placement s'est effectué en France pour 29 %, en Allemagne pour 26 %, en Grande-Bretagne pour 17 %, en Scandinavie pour 15 %, en Irlande pour 6 %, au Bénélux pour 4 %, en Amérique du Nord pour 1 % et dans les autres pays d'Europe pour 2 %.

Les banques centrales ont souscrit 15 % de l'emprunt, tandis que 39 % revenaient aux portefeuilles de banques, 22 % à des fonds d'investissements, 15 % aux compagnies d'assurances et fonds de pensions et 9 % aux « hedge funds ». La très bonne répartition entre compagnies d'assurances, gérants de fonds, banques centrales et banques, ainsi que la grande qualité des ordres, caractérisent la distribution de ce nouvel emprunt.

Sur le programme de financement court terme et long terme de 27 milliards d'euros annoncé pour 2006, 9,15 milliards d'euros ont déjà été levés à long terme depuis le 1^{er} janvier

CADES : UN EMETTEUR DE REFERENCE SUR LES MARCHES EUROPEENS

Créée en 1996, la CADES est un établissement public contrôlé par l'Etat français. Noté au plus haut niveau par les principales agences de notation internationales (AAA/A1+, Aaa/P1, AAA/F1+), il bénéficie par ailleurs d'une pondération 0% au titre du ratio de solvabilité de Bâle, ce qui le place parmi les cinq principaux émetteurs européens non gouvernementaux.